

municipalité & famille

volume
6.1

numéro

janvier 2009

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

sommaire



2 ÉDITORIAL

- Une PFM qui tient compte des aînés: un défi pour tous!
- Le Carrefour salue une alliée très impliquée
- Courrier des lecteurs

3 POINT DE VUE ÉDITORIAL

- Les PFM font parler d'elles à l'international
- En bref

4 BILLET DES FORMATEURS

- La famille, lien de solidarité et de partage
- Bienvenue aux nouveaux membres

5 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

- Accueil aux familles
- Lancement d'une première PFM
- La PFM est une réalité pour Montréal

6 DOSSIER MUNICIPALITÉ

- Le «Penser et agir... saines habitudes de vie», vous connaissez?
- Sogo Active de ParticipAction

7 DOSSIER FAMILLE

- Les couches écologiques

8 ACCOMPAGNEMENT PFM

- Une démarche structurée
- Les chiffres nous parlent

10 ÉTUDES ET RECHERCHE

- Une démarche régionale d'accompagnement des RQF
- Première bourse action municipale

11 LES FAMILLES DANS LE MONDE

- Relations du couple et de la famille
- À voir et à lire

12 RENDEZ-VOUS ANNUEL

- Amos reçoit le 21^e Colloque
- Pour un Québec Famille!
- Calendrier



Que l'année 2009 marque la continuité et dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des politiques familiales municipales au Québec.

L'année 2009 du Carrefour: les nouveautés pour mieux vous servir!

1. Planification stratégique

Les membres seront invités à se prendre part aux échanges sur les actions du Carrefour pour les prochaines années dans le dessein de renouveler sa planification stratégique.

2. Rencontres de Responsable des questions municipales (RQF) en région

Trois régions sont ciblées actuellement: Estrie, Abitibi-Témiscamingue et Montérégie-Est. En collaboration avec les Conseils régionaux des élus, le Carrefour travaille à l'organisation de ces rencontres

3. Bulletin électronique

Un bulletin électronique sera créé pour assurer une meilleure circulation de l'information avec les membres, les municipalités et MRC intéressés et impliqué dans les politiques familiales municipales.

4. Embauche d'un agent de projet et des partenariats

L'équipe du Carrefour passera de 6 à 7 employés. Ce poste sera mis en place dès février pour venir soutenir l'équipe dans la réalisation de nouveaux projets.

**Prix action municipale et famille:
appel de candidatures jusqu'au 27 mars 2009**

Le CAMF remercie le ministère de la Famille et des Aînés pour son appui financier au soutien technique auprès des municipalités et des MRC, ainsi qu'au fonctionnement des activités du Carrefour en matière de politique familiale municipale.

Famille et Aînés
Québec



UNE PFM QUI TIENT COMPTE DES ÂÎNÉS: UN DÉFI POUR TOUS!

par **Marc-André Plante**, directeur général, CAMF



M. Marc-André Plante
est directeur au Carrefour
action municipale et famille.

En avril 2008, la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, annonçait, dans le cadre de la *Stratégie d'action en faveur des aînés*, la mise en œuvre de sept (7) projets pilotes visant à expérimenter la démarche «Ville-amie des aînés» proposée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces projets pilotes seront implantés sur une période de cinq ans, soit jusqu'en 2013. Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) voyant un vif intérêt de son réseau, suite à l'annonce du gouvernement, a pris l'initiative d'inviter une représentante du Secrétariat aux Aînés à l'occasion de son dernier colloque à Rimouski. Le succès de l'atelier à cet événement combiné aux différentes recommandations des participants a contribué à faire avancer la question dans nos instances démocratiques.

En effet, depuis juin dernier, le conseil d'administration du CAMF et son équipe des formateurs ont entrepris une réflexion sur la place des aînés dans les politiques familiales municipales (PFM). Au cours de la même période, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) a initié des travaux sur cette question avec l'objectif d'enrichir la vision sociale de la PFM par l'introduction d'un volet «aînés». Actuellement, la mise en commun d'un langage pertinent de l'ensemble des partenaires fait l'objet de discussions et l'année 2009 nous permettra de vous informer de l'évolution du dossier.

Au fait, qu'est-ce qui amène le Carrefour à s'intéresser aux aînés et à la question du vieillissement de la population? C'est bien simple: les familles se préoccupent beaucoup de la situation de leurs parents vieillissants. Ensuite, parce que le contexte démographique que connaîtra la société québécoise au cours des prochaines années provoquera des répercussions majeures sur l'organisation des milieux de vie et des communautés locales. Et c'est sans compter l'impact de cette situation sur le quotidien des familles. Ainsi, les municipalités devront revoir le niveau de l'offre de services à la population en tenant compte de la dimension des aînés. En effet, en 2021, plus de 30 % de la population aura plus de 65 ans. À mon avis, le *penser et agir famille* que promeut le CAMF doit davantage s'intéresser à ce contexte démographique et familial en mouvance au Québec. Il serait irresponsable évidemment de regarder le train passer sans agir.

Par ailleurs, l'intérêt que porte le Carrefour à l'impact du vieillissement de la population ne remet nullement en question la mission première de notre organisation qui est d'améliorer la qualité du milieu de vie des familles. Au contraire, cette évolution suit plutôt un besoin exprimé par ses membres qui souhaitent élargir leur définition de l'intervention municipale en faveur des familles. Dans plusieurs communautés, les actions découlant de leurs consultations publiques suscitent des préoccupations suivant les différentes étapes de vie des membres de la famille. Ainsi, des actions intergénérationnelles mobilisent

déjà l'ensemble de la population et créent des solidarités familiales essentielles au développement social. Plus que jamais, la PFM devient un levier important, en appui à d'autres initiatives, pour favoriser la pleine participation des aînés dans toutes les sphères de la vie communautaire. En bout de ligne, c'est toutes les familles qui en profiteront!

En somme, les défis à venir sont nombreux et il faut tabler sur l'expérience positive des PFM depuis vingt ans pour élargir nos interventions et répondre à des besoins locaux et régionaux de la famille. Que l'on parle de transport en commun, de services de proximité, des saines habitudes de vie, de conciliation famille-travail et de loisirs, nous avons tous des rôles spécifiques à jouer. En cette fin d'année du 400^e anniversaire de la ville de Québec, berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, nous avons, je crois, une belle opportunité de nous remémorer concrètement l'évolution de la société au cours de cette période de l'histoire où les solidarités familiales ont toujours cimenté nos communautés. Un regard sur le passé nous permet de constater que les Québécois ont réussi à léguer, de génération en génération, des valeurs de partage, d'entraide et de compassion à l'image de ce que nous sommes. Et bien, aujourd'hui, rappelons-nous que cet héritage favorise des interventions multiples en faveur des familles, des jeunes aux personnes aînées, pour le bénéfice de tous et de chacun. Bonne année 2009!

LE CARREFOUR SALUE UNE ALLIÉE TRÈS IMPLIQUÉE

Le Carrefour tient à souligner la contribution exceptionnelle de M^{me} Louise Houde à l'essor de l'organisme à titre de représentante du ministère des Affaires municipales et des régions depuis 2004. Son professionnalisme et son dévouement ont contribué à l'avancement des politiques familiales municipales au Québec.

La contribution de ce ministère est très importante dans la réalisation des objectifs que poursuit le Carrefour et l'implication

de l'un de ses représentants facilite grandement les communications entre les deux organisations. D'ailleurs, cette année, nous avons célébré notre 20^e anniversaire et le succès de nos interventions auprès des municipalités depuis 1989 est dû, en grande partie, à l'appui de personnes dévouées comme M^{me} Houde. ●



M^{me} Louise Houde

COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.
Date de tombée des textes du prochain numéro: **9 février 2009.**



Éditeur:
Carrefour action municipale et famille
5525, avenue Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3
Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838
Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction et de la production:
Isabelle Lizée

Collaborateurs: Line Bérubé, sous-ministre adjointe au ministère de la Famille et des Aînés (MFA); Manon Bolduc, responsable des dossiers informatiques; Alvin Doucet, formateur au CAMF; Lucie Dumas, direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle, MFA; Jacques Lizée, directeur de la recherche et de la formation, CAMF; Nathalie Poirier, directrice communication et marketing, boutique *Mère Hélène*, Anne-Marie Tougas, stagiaire au CAMF

Correction: Manon Bolduc

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2009 ISSN 1708-9824



LES POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES FONT PARLER D'ELLES À L'INTERNATIONAL

Conférencière, lors du 9^e colloque international francophone des Villes-Santé et des Villes et Villages en santé, tenu à Dunkerque, France, en septembre dernier, M^{me} Line Bérubé, sous-ministre au ministère de la Famille et des Aînés a présenté les politiques familiales municipales du Québec et le soutien financier et technique du gouvernement à leur développement et leur suivi.

Le Carrefour a réalisé une entrevue avec M^{me} Line Bérubé sur son expérience et sur les réactions suscitées par sa présentation.

CAMF. Que reprenez-vous de votre participation à cet événement international sur la création de milieux favorables en matière de santé?

LB. Au-delà de l'aspect lié à la santé, j'ai voulu présenter une image complète des politiques familiales municipales en donnant plusieurs exemples à travers les différents champs d'intervention des municipalités. Certains exemples ont d'ailleurs suscité quelques échos auprès des participants à l'atelier, notamment lorsqu'il a été question de la gratuité des bibliothèques pour les familles ou encore lorsque j'ai cité l'exemple, dans les grandes villes, des agences de transport urbain qui autorisent des arrêts sur demande entre les lieux d'arrêt prescrits en soirée ou lorsque la prudence le commande pour les femmes seules ou les personnes âgées. J'ai également insisté sur le rôle majeur et la contribution importante du Carrefour dans la mise en œuvre de ce programme.

CAMF. Le développement des politiques familiales municipales est un concept québécois unique, comment les pays francophones ont-ils accueilli ce développement en faveur des familles?

LB. L'accueil a été des plus favorables. Ils ont manifesté une grande curiosité face à nos façons de faire et étaient surpris de la latitude laissée aux municipalités par le gouvernement. Vous le savez, les mécanismes de gouvernance en Europe sont fort différents de ceux du Québec. En ce sens, en France, un seul modèle prévaut, auquel tout le monde doit se soumettre. Le fait qu'une commune puisse déroger du cadre commun proposé par l'état sort de leur cadre normal de référence. L'idée même d'avoir une approche basée sur la concertation, avec une gouvernance davantage tournée vers la participation et l'écoute active des familles a surpris et a suscité certains échanges. Un de ces aspects touchait notamment aux processus de reddition de compte. Ils se demandaient comment le ministère s'assurait d'une certaine conformité. À cet égard, j'ai pu illustrer l'importance du Carrefour à l'intérieur du processus actuel, qui vise, par son intervention, à harmoniser la démarche d'une municipalité à l'autre en veillant à ce que les politiques respectent certains standards de qualité tout en veillant à ce que les actions répondent aux préoccupations du milieu. L'accueil a été des plus agréables et j'ai été surprise de voir qu'à la conférence de fermeture, où étaient mises en évidence la com-

plexité des situations, la diversité des enjeux et l'importance du partenariat au sein des communautés locales, un membre du comité organisateur de l'événement, qui avait assisté à l'atelier, a précisé qu'en cette matière, les politiques familiales municipales du Québec constituaient un modèle prometteur.

CAMF. La conciliation famille-travail-études, les saines habitudes de vie, l'intergénération et le développement durable font partie des thématiques en émergence dans les municipalités et les MRC, considérez-vous que les PFM et le programme du MFA en cette matière sont des leviers importants dans le développement de ces thématiques?

LB. Les plans d'action qui découlent des politiques familiales municipales peuvent inclure une série d'actions liées à divers champs d'intervention correspondant aux besoins exprimés par les familles. En ce sens, elles constituent un levier important et un excellent véhicule pour l'adoption d'actions favorisant une meilleure qualité de vie.

En terminant, je profite de cette tribune pour remercier le Carrefour de son engagement, de sa contribution et de son dévouement si importants pour le mieux-être des familles québécoises. ●



M^{me} Line Bérubé
est sous-ministre
au ministère de la Famille
et des Aînés.

EN BREF

PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE: VOTRE CANDIDATURE EST ATTENDUE!

Votre municipalité ou municipalité régionale de comté (MRC) réalise des initiatives apportant un soutien au milieu de vie des familles! Des personnes se sont illustrées dans le développement de la politique familiale municipale! Faites-les nous connaître en posant une candidature aux «Prix Action municipale et famille» 2009 du Carrefour.

Ces Prix apportent une reconnaissance publique aux actions ayant un impact sur les familles et une visibilité exceptionnelle à ceux et celles qui innovent dans les domaines du soutien et de la valorisation de ce premier milieu de vie de l'enfant, qu'est la famille. De plus, la remise de ces Prix devient un incitatif pour d'autres municipalités à emboîter le pas.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES PRIX PORTENT PRINCIPALEMENT SUR:

- l'originalité;
- les initiatives pouvant facilement se réaliser ailleurs;
- les expériences témoignant d'un esprit de solidarité;
- les actions démontrant une certaine stabilité et une portée prospective.

La remise des Prix se fera au cours du 21^e colloque annuel du Carrefour, le 30 mai prochain à Amos. ●

Date limite de réception
27 mars 2009

Le formulaire peut être téléchargé à partir du site Internet du Carrefour action municipale et famille au www.carrefourmunicipal.qc.ca, ou vous pouvez le demander en téléphonant au 450-466-9777 ou en écrivant au info@carrefourmunicipal.qc.ca



M. Alvin Doucet
est formateur
au Carrefour
action municipale
et famille.

LA FAMILLE, LIEN DE SOLIDARITÉ ET DE PARTAGE...

par **Alvin Doucet**, formateur au Carrefour action municipale et famille

En cette époque des grands ouragans écologiques, politiques et financiers, plus que jamais, le milieu familial demeure un refuge de solidarité et de partage.

En ces périodes de turbulence, les municipalités du Québec revoient leurs services à la famille; des alliances se forment entre grands-parents et enfants à l'avantage des petits-enfants.

La famille actuelle ressemble à un «clan» et les municipalités sont aux premières loges des services offerts. L'habitude de penser et agir famille est présente dans les décisions du conseil municipal.

La municipalité, avec le support du Carrefour action municipale et famille (CAMF), l'aide du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et l'implication des comités famille, s'engage dans une grande réflexion... Définition de la famille, portrait de la réalité famille sur le territoire et besoins des familles. Ce chantier famille amène les élus municipaux à revoir les services offerts, les horaires, les budgets, les priorités en fonction des besoins actuels, à l'exemple de l'entreprise qui, pour survivre, doit ajuster continuellement l'offre de ses produits et services dans son cycle d'amélioration continue de la qualité. L'entreprise municipale, le conseil municipal, les employés doivent demeurer en processus continu d'amélioration et d'ajustement des services aux besoins de la population.

La politique et le plan d'action famille sont de bons moyens pour assurer la qualité, la pertinence des services et un cadre de vie, un milieu de vie de qualité aux familles de la municipalité.



Le début d'une nouvelle année, l'école, le travail, la garderie, la nature préparent leur nouvelle saison... À Kamouraska, à Saint-Épiphanie, à Gaspé, à Lac-Brome, des mamans, des papas, des grands-papas, des grands-mamans sont préoccupés par l'équilibre entre la vie professionnelle et familiale. Au Carrefour, nous continuons la route des municipalités du Québec qui ont choisi de revoir leurs services à la famille, nous sommes une dizaine d'associés à cette opération «politique familiale».

En cette grande période de changement, pourquoi ne pas mettre toutes les chances de notre côté et profiter de l'aide offerte en offrant une politique familiale aux citoyens? De cette manière, les familles, les jeunes, les aînés, les nouvelles familles vont se sentir interpellés à la vie de la municipalité en s'impliquant dans leur communauté.

Cette démarche vers une politique familiale amène une grande participation

citoyenne; c'est une opération gagnante à bien des égards, à la fois pour les décideurs et les citoyens.

Bravo aux milliers de Québécois et Québécoises qui mettront autant de cœur et d'énergie à faire du Québec un milieu où il fait bon vivre en famille.

Le MFA et le CAMF sont interpellés par la demande croissante des municipalités et des comités famille au suivi, à l'évaluation des plans d'action et à la mise à jour des politiques familiales.

Le processus de suivi et d'amélioration des services et l'implication des familles doivent se faire de façon continue. C'est en ce sens que le gouvernement a apporté des améliorations au programme de soutien.

En terminant, je fais confiance au présent et à l'avenir. Il faut investir dans un modèle préventif continu d'amélioration des services à la famille. ●

COÛT DE LA COTISATION

Tarification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)

Ces montants incluent les taxes

1 à 4999 habitants	=	71,51 \$
5000 à 9999 habitants	=	143,01 \$
10 000 à 19 999 habitants	=	214,52 \$
20 000 à 49 999 habitants	=	286,03 \$
50 000 à 99 999 habitants	=	572,05 \$
100 000 à 199 999 habitants	=	1001,09 \$
200 000 à 299 999 habitants	=	1430,13 \$
300 000 à 399 999 habitants	=	2860,25 \$
400 000 à 599 999 habitants	=	4290,38 \$
600 000 habitants et plus	=	7150,63 \$
Organisme national	=	178,91 \$
Organisme régional et local	=	71,51 \$
Individu	=	71,51 \$

BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca

Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

01 BAS-SAINT-LAURENT
Saint-Antonin

12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
Saint-Évariste-de-Forsyth

16 MONTÉRÉGIE
Saint-Lambert
MRC le Bas-Richelieu

17 CENTRE-DU-QUÉBEC
Saint-Élizabéth-de-Warwick

ACCUEIL AUX FAMILLES: DE PLUS EN PLUS DE MUNICIPALITÉS Y VOIENT UN AVANTAGE

Elles sont de plus en plus nombreuses, les municipalités et MRC, à reconnaître l'importance de l'accueil aux familles. Elles le démontrent par différentes mesures d'appréciation des nouvelles familles et des nouveau-nés et de soutien aux nouveaux propriétaires.

RIVIÈRE-BLEUE, BAS-SAINT-LAURENT

Depuis 2008, cette municipalité de 1415 habitants souhaite la bienvenue aux nouveau-nés en remettant aux heureux parents un ensemble-cadeau comprenant divers articles pour bébé. De plus, il y a une activité d'accueil annuelle.

RIVIÈRE-DU-LOUP, BAS-SAINT-LAURENT

Étant donné le succès remporté en 2007 par un coffret de bienvenue remis aux nouveaux propriétaires, 100 % de ceux-ci l'ayant utilisé, l'administration municipale l'offre pour une deuxième année consécutive. On y retrouve encore des bons de réduction touchant à l'aide à la construction et à la rénovation, selon une orientation axée sur le développement durable et la connaissance du milieu. Ainsi les nouveaux propriétaires recevront un arbre, un format d'essai de deux produits d'entretien ménager biodégradables, des rabais substantiels sur certains biens et services et des laissez-passer pour des activités culturelles et de loisirs. Les acquéreurs de maisons existantes recevront un coffret pensé en fonction de leurs besoins, quelque peu différents des acheteurs de nouvelles propriétés.

SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA, BAS-SAINT-LAURENT

Cette municipalité du bas du fleuve offre à sa population le plus important programme d'incitation aux nouvelles constructions jamais offert sur son territoire. D'importants remboursements de taxes pour une période de cinq ans, des prix déjà négociés sur un vaste choix de terrains et d'autres avantages font partie de ce programme. De plus, un partenaire majeur accorde un soutien financier de 1000 \$ pour l'achat ou la construction en plus de 500 \$ par enfant de moins de 18 ans.

PRINCEVILLE, CENTRE-DU-QUÉBEC

En octobre dernier, c'était la sixième fois que la municipalité de Princeville rendait hommage aux nouveau-nés. Pour cette occasion, les parents se sont vus remettre des paniers d'une valeur allant de 200 à 250 \$: des bons d'achat et des laissez-passer pour certaines activités. Ils ont également un feuillet faisant la liste de tous les gardiens avertis qui offrent leur service à Princeville et quelques conseils pour bien choisir sa gardienne et les questions qu'il faut poser.

THETFORD MINES, CHAUDIÈRE-APPALACHES

En lien avec son Comité d'embellissement et Maisons fleuries, les élus de Thetford ont instauré, en 2006, l'activité *Une naissance, un arbre*. Ainsi, annuellement les nouveau-nés thetfordois reçoivent un chêne rouge. Le Comité estime que ces arbres contribueront à la fois à créer un sentiment d'appartenance au sein de la famille, à embellir la municipalité et contribuer à des environnements plus sains.

LANCEMENT D'UNE PREMIÈRE PFM

L'intérêt pour les politiques familiales municipales ne se dément pas et nous en sommes fiers. Nous félicitons toutes les municipalités et MRC qui ont élaboré une PFM, dont Saint-Martin, Pointe-aux-Outardes, Saint-Roch-de-l'Achigan et la MRC de Charlevoix-Est.

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Avec le slogan *La famille, la fierté à travers la nature et la culture*, Saint-Roch souhaite mieux encadrer les familles et répondre davantage à leurs besoins. «C'est un très bon moyen de communication pour sonder le pouls de la population», estime la conseillère M^{me} Lise Gauthier. Saint-Roch-de-l'Achigan a choisi d'agir dans six champs d'intervention: l'aménagement du territoire dans une approche de développement durable, les communications, l'éducation, la santé et les services sociaux, la sécurité et la vie communautaire.

SAINT-MARTIN, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET POINTE-AUX-OUTARDES, CÔTE-NORD

Constituée en un plan d'action triennal qui s'échelonnait jusqu'en 2010, la PFM de Saint-Martin s'est concentrée sur la sécurité, l'information et la promotion ainsi que les loisirs et la culture pour les familles martinotises. La municipalité de Pointe-aux-Outardes présente des actions qui touchent également à ces champs en plus de l'urbanisme et de la santé et l'éducation.

MRC CHARLEVOIX-EST

Le plan d'action de la MRC Charlevoix-Est est impressionnant. Il contient 195 mesures dans huit champs d'intervention différents. Un budget de 150 000 \$ a été réservé pour le suivi et à la mise à jour pour les six prochaines années. Ceci permettra de garder active la PFM de cette MRC qui regroupe sept municipalités entre 230 et 10 000 habitants. Bravo!

LA PFM EST UNE RÉALITÉ POUR MONTRÉAL

ON SORT EN FAMILLE EN TRANSPORT COLLECTIF

La société de transport de Montréal vient de se doter d'un nouveau programme destiné aux familles qui s'intitule *sorties en famille*. La STM a instauré un titre de transport famille qui offre des gratuités aux enfants de moins de 12 ans qui accompagnent leurs parents lors de sorties en famille les fins de semaine et les jours fériés. Ce geste contribue à la qualité de vie des jeunes parents. De plus, certains sites culturels, de loisirs et touristiques accordent également des tarifs préférentiels aux familles détentrices d'un titre de transport de la STM. Le Carrefour salue cette initiative réalisée en concertation dans la grande ville de Montréal.

ON HABITE MONTRÉAL EN FAMILLE

Un nouveau programme d'habitation urbaine vient de voir le jour sur l'île de Montréal. Il s'agit du programme de subvention qui s'adresse aux promoteurs immobiliers afin de les inciter à développer, en milieu urbain plus dense, des projets résidentiels destinés aux familles. 15 000 \$ seront versés pour chaque habitation conçue pour les familles. Les projets soumis devront répondre à des critères de qualité et d'aménagement et présenter des concepts architecturaux novateurs convenant aux besoins des familles.

LE «PENSER ET AGIR... SAINES HABITUDES DE VIE», VOUS CONNAISSEZ?

par **Lucie Dumas**, conseillère, Direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle, ministère de la Famille et des Aînés



Mme Lucie Dumas est conseillère à la Direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle, ministère de la Famille et des Aînés.

Il y a deux ans, le gouvernement du Québec lançait son plan d'action 2006-2012 pour la promotion des saines habitudes de vie et la prévention des problèmes reliés au poids. Intitulé *Investir pour l'avenir*, ce plan d'action vise à améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois en leur permettant de vivre dans une société qui leur offre des choix santé. Pour cela, il faut miser sur la création d'environnements qui favorisent l'adoption ou le maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation dans divers milieux de vie: les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires, le milieu de travail et les milieux municipal, communautaire et associatif.

EN QUOI CE PLAN DEVRAIT-IL VOUS INTERPELLER?

- ❶ Premièrement, les municipalités sont des milieux privilégiés pour donner aux jeunes comme aux personnes âgées le goût de bouger.
- ❷ Deuxièmement, une saine alimentation n'est pas uniquement l'affaire des nutritionnistes, mais elle concerne également l'offre d'aliments sains dans les lieux publics.
- ❸ Troisièmement, en tant qu'élus municipaux, vous êtes amenés à prendre des décisions qui auront un impact sur la santé des familles.

En effet, à titre d'élus, vous vous posez régulièrement des questions au sujet des répercussions que vos décisions auront sur les familles. Pourquoi ne pas élargir cette réflexion en considérant systématiquement les conséquences de vos interventions sur les habitudes de vie de ces familles? Les normes, les règlements et les politiques d'aménagement qui s'appliquent au cadre bâti et à l'aménagement du territoire

peuvent contribuer à promouvoir les saines habitudes de vie.¹

À TITRE D'EXEMPLES:

- ❶ Quand vient le temps d'aménager un parc, si l'on y prévoit un bon éclairage pour que les jeunes comme les moins jeunes puissent y circuler à tout moment de la journée, cela amènera les gens à être plus actifs physiquement.
- ❷ De nouveaux quartiers domiciliaires sont prévus dans votre plan d'urbanisme? Pourquoi ne pas vous assurer qu'il y aura des trottoirs et des espaces verts pour que les familles puissent marcher en toute sécurité ou pratiquer tout autre activité physique de leur choix?

En matière de saine alimentation, vous pouvez aussi intervenir dans l'aménagement de marchés publics et de jardins communautaires, ainsi que par l'offre d'aliments sains dans les lieux de loisirs et de sport.

À TITRE D'EXEMPLES:

- ❶ Vous organisez une fête familiale? Rien ne vous empêche de prévoir des repas sains et équilibrés, un peu différents de l'offre alimentaire habituelle.
- ❷ Le Cercle des fermières organise des activités afin de promouvoir les relations intergénérationnelles au sein de votre municipalité? Ce pourrait être une belle occasion de proposer des ateliers de cuisine collective où le savoir des aînés serait transmis aux adolescents pour leur apprendre l'abc d'une cuisine santé.

Ce ne sont là que quelques exemples de gestes concrets que vous pouvez faire. Plusieurs d'entre eux peuvent être inclus dans une politique familiale municipale et dans le plan d'action qui en découle. Une chose est sûre: additionnés les uns aux autres, ils auront un effet à long terme sur les habitudes de vie des familles au sein de votre municipalité.



En plus d'apporter des avantages pour les familles et les personnes âgées sur le plan des saines habitudes de vie, ces environnements contribuent à un enrichissement de la vie communautaire, à une augmentation de la sécurité et à une diminution de la pollution en encourageant la marche et la bicyclette comme mode de transport et la pratique d'activités de loisirs. Votre milieu de vie sera plus accueillant pour les familles et les personnes âgées qui y vivent. ●

¹ Pour plus d'exemples, consultez le document *Aménageons nos milieux de vie pour nous donner le goût de bouger*, Kino-Québec, 2005.

SOGO Active de ParticipACTION: BOUGER, BOUGER ET PARTAGER!

Les municipalités et les organismes locaux de loisir peuvent appuyer les jeunes en facilitant l'accès aux installations et équipements de loisirs et en s'inscrivant sur le site de SOGO Active pour publier la liste des activités offertes, les horaires des installations sportives, etc.

S'adressant aux adolescents de 13 à 19 ans, le nouveau programme d'activité physique, SOGO Active souhaite que les jeunes Canadiens d'un bout à l'autre du pays s'inspirent les uns les autres pour s'engager dans une activité physique et s'amuser!

Élaboré et offert par ParticipACTION, en collaboration avec Coca-Cola ltée, suite à une consultation de divers organismes, de jeunes et d'experts en activité physique, SOGO Active propose un site Internet www.sogoactive.com sur lequel les jeunes sont invités à s'inscrire pour participer au programme. Ils n'ont qu'à créer leur profil et à inscrire leurs activités physiques quotidiennes. Ils peuvent ensuite suivre leurs progrès et partager des informations, leurs défis et leurs succès.

Sous peu, le site Internet de SOGO Active sera interactif. Les participants seront en mesure de créer un groupe SOGO Active ou de se joindre à un groupe Sogo Active pour organiser des tournois et des activités sportives dans leur quartier. Ils pourront également utiliser les organismes d'accueil SOGO Active pour avoir accès à des installations, à de l'équipement ou aux ressources nécessaires pour soutenir leur groupe Sogo et passer à l'action.

De plus, les participants démontrant un style de vie actif courent la chance d'être sélectionnés par Coca-Cola ltée et devenir porteurs de flambeau pour le relais de la flamme olympique lors de son passage au Québec. Pendant plus de 100 jours

d'activités et d'événements, la flamme olympique traversera chaque province et territoire du Canada: un parcours de plus de 35 000 kilomètres.

LE PROGRAMME SOGO ACTIVE:

- ❶ Les jeunes de 13 à 19 ans se créent un profil personnel sur www.sogoactive.com où ils peuvent tisser des liens et trouver une panoplie d'activités traditionnelles et non traditionnelles qui répondent à leurs besoins, leurs intérêts et leur style de vie.
- ❷ Les organisations locales peuvent appuyer les groupes de jeunes en leur facilitant l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources en tant qu'organisation hôte sur www.sogoactive.com, où ils obtiennent une visibilité.
- ❸ Les jeunes établissent leurs objectifs de vie active sur le site et y suivent leurs progrès tout en bâtissant un réseau de pairs et en mettant sur pied des activités de groupes.
- ❹ De novembre 2008 à juin 2009, plus de 1000 participants actifs seront choisis par Coca-Cola ltée pour participer au relais de la flamme olympique dans le cadre des Olympiques de 2010 à Vancouver.
- ❺ Des fonds seront disponibles pour des groupes de jeunes qui auront exprimé un besoin précis pour des ressources et qui répondront à des critères établis.

SOGO Active est différente de toute autre initiative pour promouvoir la forme physique des jeunes, car elle donne aux jeunes Canadiens les outils pour concevoir, modifier et contrôler leur propre projet d'activité physique. Alors, on bouge et on passe à l'action! ●



LES COUCHES ÉCOLOGIQUES, UNE CONTRIBUTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

par **Nathalie Poirier**, directrice communication et marketing pour la boutique *Mère Hélène*



M^{me} Nathalie Poirier
est directrice communication
et marketing pour
la boutique Mère Hélène.

Qu'il s'agisse d'un débat municipal ou social, les familles d'aujourd'hui sont de plus en plus nombreuses à se questionner sur l'utilisation des couches jetables. Dans la foulée des différentes mesures prises par les municipalités pour mettre en œuvre leur politique familiale, le débat des couches écologiques reste permanent. Cet article souhaite démystifier ce phénomène de société, ses raisons, ses fondements et surtout les gains à y faire en termes de développement durable chez nos familles.

SAVIEZ-VOUS QUE:

- ❶ Au Québec, nous disposons d'environ 600 millions de couches jetables par année et cela représente 60 000 tonnes de déchets à enfouir, faisant d'elles le troisième déchet en importance dans les sites.
- ❷ Un enfant utilisera environ 6000 couches jetables avant d'atteindre le stade de la propreté et il en coûtera entre 1500 \$ et 2500 \$ à ses parents.
- ❸ En moyenne, une couche jetable a une durée d'utilisation de cinq heures tandis que, pour se décomposer, 500 ans seront nécessaires...
- ❹ Une couche lavable remplace 230 couches jetables.
- ❺ La production des couches jetables requiert 39 % plus d'eau que la production et l'entretien des couches lavables.
- ❻ Les parents utilisant les couches lavables pour un enfant font une économie considérable d'environ 1600 \$ en plus de réduire d'une tonne leurs matières

résiduelles. Il s'agit d'un bon pas pour l'accessibilité financière des parents à d'autres activités familiales.

- ❶ Selon RECYC-Québec, la politique québécoise de gestion des matières résiduelles incite les villes à mettre en valeur 60 % des matières résiduelles en proposant le modèle des 3RV (réduire à la source le gaspillage, favoriser le réemploi, récupérer pour recycler et valoriser les matières résiduelles). L'utilisation des couches lavables atteint, dans l'ordre hiérarchique, les trois objectifs soit la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage.
- ❷ C'est une action qui peut s'inscrire dans le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) afin d'atteindre les objectifs de la politique québécoise de la gestion des matières résiduelles (1998-2008).

ACTIONS:

Votre politique familiale municipale a des champs d'intervention en lien avec l'environnement, la réduction des inégalités, l'accessibilité et la santé ou vous avez une politique environnementale? Une des mesures possibles du plan d'action de la PFM serait de mettre sur pied un programme de soutien financier pour les parents qui utilisent des couches lavables. Informez votre conseil municipal des possibilités et des avantages pour la municipalité d'adhérer à ce programme. C'est une action qui s'inscrit dans un programme de développement durable à plusieurs niveaux:

Économique > il est sans contredit évident que le parent économise beaucoup d'argent en utilisant les couches lavables (75 %).

La municipalité aussi fait des économies. Il en coûte en moyenne 130 \$ pour enfouir une tonne de déchets. En redirigeant cette somme vers la famille, vous réduisez vos matières résiduelles d'une tonne par enfant et il n'en coûte pas plus cher à la municipalité. Ce programme se finance donc par lui-même.

Social > il devient plus accessible grâce au soutien financier offert. Par la subvention (ex.: 100 \$), la municipalité appuie directement et concrètement l'effort des parents adoptant ce comportement écologique.

Environnemental > impact direct sur l'enfouissement (espace disponible, coût, temps de décomposition et contamination).

Cette mesure est une action à inscrire dans la politique familiale municipale. Un sondage, auprès des parents, permet de trouver les intéressés.

Plusieurs municipalités ont adopté une politique de subvention de couches lavables au cours des dernières années. C'est le cas, entre autres, de Sherbrooke, Beloeil, Lévis, Coaticook, la MRC Val Saint-François et plusieurs autres. ●

Vous désirez plus d'information
www.merehelene.com
1 800 659-2959
nathaliepoirier@merehelene.com

LES BÉBÉS ALLAITÉS SONT LES BIENVENUS DANS LES INSTALLATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE QUÉBEC

La Ville de Québec s'est associée au programme Bébés allaités, bienvenus dans nos lieux publics en accueillant les femmes qui allaitent dans ses installations. Ce programme lancé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale veut faciliter la poursuite de l'allaitement. En effet, plusieurs études démontrent que les femmes à l'aise de donner le sein en public, allaitent plus longtemps que les autres.

«Les mères qui désirent allaiter peuvent le faire dans les installations municipales et elles sont toujours les bienvenues, a souligné M^{me} Lisette Lepage, conseillère municipale et membre du comité exécutif. L'allaitement

s'y fait déjà de façon naturelle et nous avons à cœur que les mères s'y sentent à l'aise.»

Conformément à sa politique familiale, la Ville de Québec est soucieuse du bien-être des familles. Les dix centres communautaires de loisirs fédérés situés sur son territoire ont, d'ores et déjà, accepté de prendre part aux initiatives de promotion de l'allaitement.

La Ville continuera de sensibiliser l'ensemble de ses partenaires à l'importance d'offrir des lieux accueillants pour les mères souhaitant allaiter en public.

Ce programme est facilement exportable dans toutes les régions du Québec. ●



UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE POUR FACILITER LE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA PFM

par **Anne-Marie Tougas**, M.Ps.

Étudiante au doctorat en psychologie communautaire, Université du Québec à Montréal et stagiaire au CAMF.

UN ENGAGEMENT À RÉAFFIRMER; DES RESSOURCES À VALORISER

De toute évidence, l'élaboration d'une politique familiale (PFM) requiert un investissement considérable sur le plan des ressources humaines, matérielles et financières d'une municipalité. La volonté du conseil municipal en ce sens s'exprime par la diffusion d'un message clair à l'endroit de son personnel de même qu'auprès de ses partenaires. Un tel engagement politique se concrétise et se renouvelle au fil des années par la réalisation de divers éléments qui contribuent à l'émergence d'une culture famille au sein de la communauté: résolution du conseil, nomination d'un RQF, formation d'un comité famille, consultation de la population, élaboration d'un plan d'action, ententes avec les partenaires du milieu, adoption, mise en oeuvre et promotion de la PFM. Après tous ces investissements, il est légitime de chercher à assurer la pérennité de la PFM et des ressources mises à sa contribution. En ce sens, le comité famille peut se poser les questions suivantes:

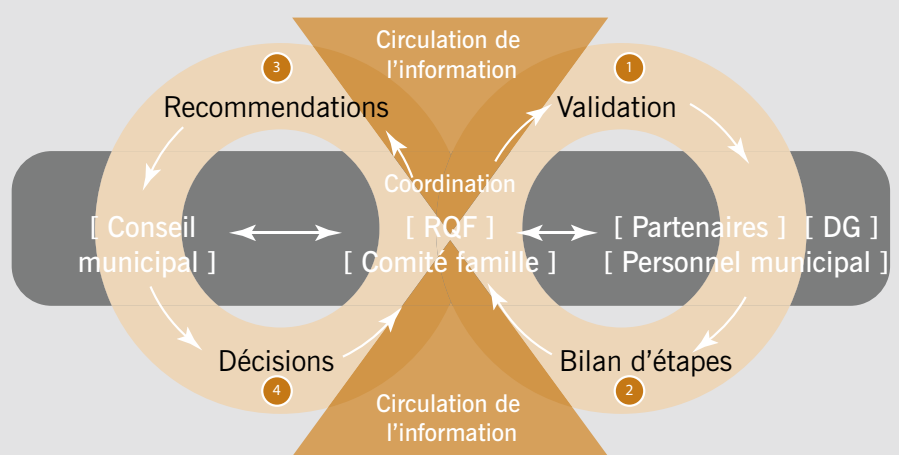
- ❖ «Comment suivre l'évolution des réalisations sur le terrain?
- ❖ Comment assurer l'atteinte des objectifs d'une mesure?
- ❖ Comment reconnaître rapidement le besoin de procéder à des ajustements?
- ❖ Quels rôles attribuer aux différents acteurs et comment mettre à profit leurs expertises?

UNE DÉMARCHE D'APPLICATION DES MÉCANISMES DE SUIVI

En réponse à ces questions, le Carrefour propose une démarche structurée de suivi de la PFM. Cette démarche peut s'entreprendre sur une base annuelle afin de suivre l'évolution de chacune des mesures du plan d'action de la municipalité. En choisissant de suivre cette démarche, le comité famille s'assure d'une mise en œuvre efficace du plan d'action en 1) favorisant la transmission régulière d'informations sur son état d'avancement, 2) permettant l'appréciation des initiatives en cours, 3) identifiant les besoins de révision et d'ajustement et en 4) estimant la portée de ses actions à plus long terme. Par le fait même, la démarche mise sur l'apport d'un soutien continu aux acteurs impliqués au sein de la PFM. Entre autres choses, elle 1) assure la rétroaction aux différents champs d'intervention, 2) fournit des outils¹ de travail qui favorisent la concertation et 3) facilite la prise de décisions à l'égard du plan d'action.

La **figure 1** illustre la démarche proposée. Elle mise essentiellement sur une séquence en quatre étapes au cours desquelles divers acteurs sont sollicités de façon ponctuelle.

Figure 1 Démarche de suivi de l'évolution d'une PFM



Pour assurer son succès, la démarche s'appuie sur deux incontournables.

UNE SÉQUENCE LOGIQUE EN QUATRE ÉTAPES

Étape 1 > La validation

Initialement, le comité famille valide l'état d'avancement de la mesure auprès du personnel municipal (et des partenaires) rattaché au champ d'intervention pertinent.

Étape 2 > Les bilans d'étapes

Par la suite, le personnel municipal dépose un bilan du cheminement des mesures rattachées à son champ d'intervention au comité famille.

Étape 3 > Les recommandations

À la lumière des bilans d'étapes des différents champs d'intervention, le comité famille formule ses recommandations à l'intention du conseil municipal : priorités, échéanciers, modifications, etc.

Étape 4 > Les décisions

En dernier lieu, le RQF transmet les bilans d'étapes des champs d'intervention et les recommandations du comité famille au conseil municipal. Le conseil municipal statue sur l'orientation de chacune des mesures du plan d'action.

UN SUCCÈS QUI S'APPUIE SUR DEUX CONDITIONS INCONTOURNABLES

Condition 1 > La coordination de la mise en œuvre

Tout au long de la démarche de suivi, le comité famille, avec le soutien du RQF, assure la coordination de la mise en œuvre du plan d'action de la PFM. Plus précisément, il veille à ce que les étapes de la démarche se déroulent selon la logique prévue et facilite la concertation entre les divers acteurs. L'application des outils de suivi permet au comité famille de recueillir de l'information sur l'évolution des mesures et

d'émettre ses recommandations quant à leur poursuite.

Condition 2 > La circulation de l'information

Tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la PFM sont responsables d'assurer la circulation des informations relatives à son évolution à travers les différentes étapes de la démarche. Cette condition implique qu'ils fassent preuve d'assiduité et de créativité dans la mise en place, l'utilisation et la promotion de moyens de communication diversifiés à l'intérieur de la municipalité et auprès des partenaires externes.

UN CADRE DE TRAVAIL FLEXIBLE ET DES BASES SOLIDES

En proposant une démarche structurée, le Carrefour fournit des points de repère fiables pour faciliter le suivi des plans d'action des PFM. Derrière un cadre rigoureux, la flexibilité de la démarche constitue certainement sa plus grande force: elle peut facilement être adaptée pour convenir à l'ensemble des mesures d'une PFM et s'harmoniser aux particularités des municipalités de petites et grandes tailles. Somme toute, la présente démarche fournit une base solide sur laquelle s'appuyer pour guider le développement d'outils pertinents au suivi de la PFM en fonction de ses différentes étapes. Au fil du temps, la démarche fera l'objet d'une validation continue et sera bonifiée sur la base des échanges qu'elle suscitera auprès des membres du Carrefour. ●

¹ Les outils développés dans le cadre de ce volet feront l'objet d'un article dans une parution ultérieure du *Bulletin*.

M^{me} Anne-Marie Tougas est étudiante au doctorat en psychologie communautaire, Université du Québec à Montréal et elle est aussi stagiaire au CAMF.

LES **CHIFFRES** NOUS PARLENT...

731 912

c'est le nombre approximatif de familles avec enfants qui vivent dans des communautés où il y a une politique familiale municipale.

Ce nombre représente 80 % du nombre total des familles québécoises selon les statistiques du recensement de 2006. Ce bilan est fort impressionnant! On pourrait se permettre d'affirmer que les politiques familiales municipales sont au nombre des politiques qui obtiennent un très fort taux d'adhésion. Dans toutes les communautés du Québec, on

observe de plus en plus que le soutien aux familles fait partie des priorités des administrations municipales. C'est une bonne nouvelle.

Par son rôle catalyseur, la municipalité, voire la MRC, rassemble les forces vives de son milieu intéressées par l'action en faveur des familles.

Bravo, les municipalités du Québec intègrent de plus en plus le *penser et agir* famille.

4230

c'est le nombre de mesures répertoriées dans les plans d'action de plus de 200 politiques familiales municipales adoptées depuis 2003. Ce nombre passe à 2707 mesures distinctes lorsqu'on regroupe les mesures semblables.

La banque de données sur les mesures des plans d'action des politiques familiales municipales est la référence des initiatives prises par les municipalités et les MRC afin de soutenir les familles. Il est possible de consulter cette banque sur le site Internet du Carrefour, en obtenant, préalablement, le mot de passe.

700

c'est le nombre approximatif de petites municipalités québécoises qui n'ont pas de politique familiale. Au cours des trois prochaines années, durée du nouveau programme gouvernemental du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) sur le soutien au développement des politiques familiales municipales, ces municipalités et MRC seront interpellées afin de déposer un projet dans leur communauté.

Les petites municipalités et leur MRC ayant réalisé une politique familiale municipale considèrent que leur milieu de vie s'est enrichi avec une telle politique qui prend en compte les besoins des familles.



M. Jacques Lizée
est directeur de la formation
et de la recherche au CAMF

R É A L I S E Z L E R Ê V E

LA FÉE UN GROUPE DE REÉÉ PAS COMME LES AUTRES



**Il n'est jamais trop tôt pour commencer...
donnez un bon départ à votre enfant.**

Avec la FÉE, vous avez de nombreux moyens à votre disposition afin de financer les études de votre enfant. Que ce soit notre régime collectif, notre régime des performants ou notre régime individuel, nous pouvons et nous allons vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'épargne. Et bien sûr, tous nos régimes sont admissibles à recevoir toutes les subventions offertes par le gouvernement. **Pour plus d'informations, www.cefi.ca**

Un fier partenaire du Carrefour action municipale et famille

UNE DÉMARCHE RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES RQF

Dès les débuts du Carrefour, à la fin des années quatre-vingt, le besoin de désigner au sein des conseils municipaux une personne élue ayant la responsabilité du dossier «famille» fut démontré. C'est ainsi que l'appellation responsable des questions familiales (RQF) fut spontanément retenue alors qu'elle traduisait, tout simplement, cette intention.

Rapidement, cette idée a fait son chemin et, maintenant, dans plus de 500 municipalités de toutes tailles et dans toutes les régions du Québec se retrouvent de tels responsables.

Au fil des ans, le Carrefour a identifié que la continuité de la politique familiale municipale et le réseautage reposent pour une large

La démarche d'accompagnement et de réseautage que le Carrefour développe vise à consolider le partenariat entre tous ceux et celles qui assurent la continuité des PFM. Il serait inconcevable d'avoir fait un tel développement des PFM au Québec et de laisser au hasard des événements l'accompagnement du suivi des PFM, suivi qui, pour une large part, passe par l'action politique de la municipalité représentée principalement par le RQF.

Posséder la notion du *penser et agir famille*, intégrer l'approche famille dans la PFM et promouvoir la valeur famille dans et au sein de la municipalité nécessitent l'acquisition de connaissances et le partage continu d'une réflexion en constante évolution sur la famille.

Le Carrefour, par l'expertise qu'il a

les RQF sont souhaitables afin de favoriser des initiatives intermunicipales.

Enfin, on ne doit pas prendre pour acquis que le suivi d'une PFM est automatiquement une priorité suite à une élection municipale ou dans des municipalités ou MRC ayant peu mis l'accent sur des mécanismes de suivi lors de l'adoption de leur PFM.

Conséquemment, les rencontres régionales sont le moyen privilégié pour rejoindre les acteurs impliqués dans la politique familiale municipale afin de répondre au besoin de réseautage exprimé par les RQF. L'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue et la Montérégie-Est sont actuellement les territoires ciblés. Ces rencontres ont pour objectifs de:

- ❶ *Consolider le réseautage entre tous ceux et celles qui assurent la continuité des PFM récentes et anciennes sur le terrain;*
- ❷ *Permettre un échange entre les municipalités et MRC ayant un projet de PFM en cours;*
- ❸ *Favoriser la connaissance mutuelle des RQF d'une même région;*
- ❹ *Développer l'approche famille des élus, membres de comité famille et employés municipaux;*
- ❺ *Partager la réflexion sur les dossiers famille de la région;*
- ❻ *Approfondir l'échange sur les politiques familiales adoptées à ce jour;*
- ❼ *Offrir aux municipalités et MRC n'ayant pas de PFM d'en connaître davantage sur l'existence de ces politiques;*
- ❽ *Aborder, voire intégrer les différentes thématiques en émergence (conciliation travail-famille-étude, saines habitudes de vie, aînés) dans les PFM.*

La démarche d'accompagnement et de réseautage que le Carrefour développe vise à consolider le partenariat entre tous ceux et celles qui assurent la continuité des PFM.

part sur cette personne qui assure un lien interne avec le conseil municipal, le personnel de la municipalité et le comité famille et, un lien externe avec les organismes et réseaux du milieu.

Le déploiement, en 2003, du programme de développement des PFM par le gouvernement du Québec a eu comme effet d'augmenter le nombre de municipalités réalisant une PFM et par conséquent a nécessité la nomination de RQF.

développée au fil des ans en matière de politique familiale municipale, est en mesure d'offrir aux municipalités et MRC, et en particulier aux RQF, tout le support nécessaire dans l'exercice de leur mandat.

La présente démarche d'accompagnement se doit d'être mise en place alors que le réseau est de plus en plus grand, que les attentes sont de plus en plus nombreuses et que les champs connexes d'une PFM sont de plus en plus nombreux. De plus, les échanges d'expérience entre

LA PREMIÈRE BOURSE ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE DÉCERNÉE À ANNE-MARIE TOUGAS

Dans le dernier numéro de son bulletin *Municipalité & Famille*, le Carrefour annonçait la création d'une bourse à attribuer à un étudiant s'intéressant à l'action municipale en faveur des familles.

Cette bourse d'un montant de 2000 \$ est offerte conjointement par l'Alliance de recherche université-communauté/innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Carrefour. La première bourse fut décernée dans le cadre de la remise des bourses ARUC-ISDC à Gatineau le 22 octobre dernier. C'est M^{me} Denise Laferrière, conseillère municipale de Gatineau et membre du CA du CAMF qui a remis la bourse à la lauréate.

La première récipiendaire de la bourse est M^{me} Anne-Marie Tougas, stagiaire au CAMF. Dotée d'une solide for-

mation en psychologie communautaire à l'UQAM, où elle se démarque par l'excellence de son dossier académique, la récipiendaire a l'occasion de mettre à profit ses compétences en recherche-intervention et en évaluation de programmes au Carrefour. Forte d'une récente expérience d'enseignement en psychologie de la famille et de son implication étudiante au sein du *Laboratoire de recherche sur le bien-être des familles*, M^{me} Tougas alimentera ses réflexions d'une excellente connaissance des divers enjeux sociaux et politiques qui touchent les familles québécoises d'aujourd'hui.

Cette initiative apporte un soutien et une motivation à la formation des étudiants et favorise la promotion du développement de milieux favorables à la famille! Les lecteurs auront la chance de voir les résultats de son travail dans le prochain *Bulletin* (avril 2009).



M^{me} Anne-Marie Tougas, M. Maxime Pedneaud-Jobin, M^{me} Élodie Rousselle, les récipiendaires; Lucie Fréchette, directrice de l'ARUC-ISDC; MM. Daniel Fortin (Conférence régionale des élus de l'Outaouais) et Martin Robitaille, coresponsables de l'axe développement socioéconomique des territoires et M. Louis Favreau, titulaire de la chaire de recherche du Canada en développement des collectivités et coresponsable de l'axe développement local à l'international.

«LE CAMF ET LA COMMISSION INTERNATIONALE SUR LES RELATIONS DU COUPLE ET LA FAMILLE (CIRCF)»

A

l'invitation de l'Organisation nord-américaine de la famille (ONAF), la CIRCF tiendra ses prochaines assises à l'Université de Sherbrooke du 16 au 20 juin 2009. La conférence aura pour thème Formation, éducation et soutien aux professionnels et à toute personne oeuvrant auprès des familles ou pour les familles.

La contribution du CAMF lors de cette conférence sera de démontrer comment le Carrefour tente d'influencer la recherche et d'intégrer dans diverses formations académiques des contenus sur la politique familiale municipale. C'est le directeur général du CAMF, Marc-André Plante, qui fera la présentation. Rappelons que Jacques Lizée occupe la présidence de l'ONAF.

Une grande variété de conférences y seront prononcées par des personnalités de différents pays et seront suivies d'ateliers qui permettront aux participants d'échanger, d'apprendre et de partager entre eux leur expérience et leur compétence. M. Arturo Ornelas, du Mexique, qui



avait pris part au 15^e colloque du CAMF en 2003 nous fera l'honneur de sa présence. Son expertise universitaire et sur le terrain sera mise à contribution et nous apportera des enseignements sur le soutien à apporter aux personnes qui interviennent auprès des familles. Une grande partie des activités bénéficiera de la traduction simultanée, anglais/français.

On retrouve sur le site Internet de la CIRCF des informations

détaillées sur la tenue de cet événement. Nous vous invitons à retenir ces dates dès maintenant.

La Commission en sera à sa 56^e édition. Son activité précédente de 2008 s'est tenue à Helsinki en Finlande. Elle est un forum international, regroupant des participants d'une soixantaine de pays. Elle permet un dialogue multidisciplinaire sur les problèmes et les défis auxquels sont confrontées les familles et sur les moyens dont disposent les professions concernées afin de contribuer à l'élaboration de réponses et de solutions. C'est une activité de ressourcement à ne pas manquer. ●

À VOIR + À LIRE

■ LA FAMILLE À L'HORIZON 2020. QUÉBEC

PRONOVOST, G., DUMONT, C. et BITAUDEAU, I. (sous la dir.), Presses de l'Université du Québec

Il s'agit des actes du 9^e symposium s'étant déroulé les 1^{er} et 2 novembre 2007. Le 9^e symposium a été l'occasion de poser les premiers jalons de la démarche prospective, autour de grandes dimensions pouvant grandement influencer l'avenir de la famille. Quelles sont les tendances lourdes qui affecteront les familles à l'horizon 2020 au plan de la démographie, du temps parental, du travail, des solidarités intergénérationnelles? Comment l'évolution des valeurs, du droit et des politiques sociales influencera-t-elle les choix de demain? Une quinzaine de spécialistes se sont penchés sur ces questions et présentent les grandes tendances qui se dessinent. L'ouvrage s'achève par la présentation des principaux enjeux qui en résultent et propose six scénarios pour la famille à l'horizon 2020.

■ FAMILLES ET FISCALITÉ EN 26 QUESTIONS

Famille et fiscalité des remises en question

Le Conseil de la famille et de l'enfance a fait paraître deux nouvelles publications. Ces deux documents examinent l'aide financière aux familles québécoises et son impact sur leur situation économique. Vous pouvez les consulter via ce lien: www.cfe.gouv.qc.ca/publications/index.asp.

Le Conseil de la famille et de l'enfance a aussi produit une nouvelle section sur son site Internet intitulée *Regard sur l'aide financière aux familles*. Vous y retrouverez les faits saillants qui concernent spécifiquement les familles parmi l'ensemble des prévisions budgétaires 2008-2009 du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. Pour consulter cette nouvelle section: www.cfe.gouv.qc.ca/regard-familles/index.asp.

■ BILAN DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC, ÉDITION 2007

L'Institut de la statistique du Québec a produit le bilan démographique 2007. Il est possible de se le procurer via le site Internet: www.stat.gouv.qc.ca.

■ LE QUÉBEC, UN PARADIS POUR LES FAMILLES? REGARDS SUR LA FAMILLE ET LA FISCALITÉ

GODBOUT, L. et ST-CERNY, S., Presses de l'Université Laval

Dans ce livre, on tente de cerner la contribution de l'État au mieux-être de nos enfants. De plus, on aborde la question de l'interaction entre la famille et la fiscalité. Les auteurs tentent de répondre à la question: Le Québec serait-il devenu un paradis pour les familles?

■ VILLES ET POLITIQUES TEMPORELLES

INSTITUT DES VILLES, Coll. Villes et société.
Paris: La documentation Française

Cet ouvrage fait le point sur les politiques d'aménagement des temps conduites à l'initiative des autorités locales au sein des agglomérations françaises. De plus, il fait suite au rapport *Le temps des villes* établi en juin 2001 par M. Edmond Hervé, alors député-maire de Rennes. L'Institut des Villes a confié cette présente mission à M. Jean-Yves Boulon, chercheur du CNRS.

■ SE LOGER AUTREMENT AU QUÉBEC. LE MOUVEMENT DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE, UN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Sous la direction de Marie J. Bouchard et Marcellin Hudon,
aux Éditions St-Martin

Ce livre met en évidence le projet social que représente le secteur du logement communautaire. Il montre également, depuis trente ans, les structures et les formules du logement communautaire comme un acquis important à la société québécoise. www.aruc-es.uqam.ca

■ NAÎTRE ET GRANDIR.NET

Un nouveau site Internet verra le jour le 21 janvier 2009. Destiné aux parents québécois, ce nouveau site est voué à la santé et au développement des enfants. www.naitreetgrandir.net

AMOS

REÇOIT LE 21^e COLLOQUE EN MAI 2009

Se faisant un point d'honneur de visiter toutes les régions du Québec, c'est avec un immense plaisir que le Carrefour a accepté l'invitation de la Ville d'Amos, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, pour la tenue de son 21^e colloque annuel, du 29 au 31 mars 2009.

Les PFM peuvent largement contribuer à la création de milieux favorables pour la famille et à de saines habitudes de vie. Le comité du programme et de l'organisation a donc choisi, pour ce colloque, un thème enrichissant et actuel: *Des environnements favorables... Pour la qualité du milieu de vie de nos familles.*

Déjà plusieurs d'ateliers sont en préparation et traiteront, entre autres, des questions suivantes:

- ❖ Les Aînés et l'intergénération
- ❖ Conciliation famille /travail /étude et soin des parents
- ❖ Comment s'exprime l'implication citoyenne en Abitibi-Témiscamingue
- ❖ La concertation scolaire et municipale
- ❖ Les PFM et le développement social
- ❖ La sécurité et la prévention
- ❖ Les petites communautés: coopératives, travail et rétention des familles
- ❖ Les adolescents, la qualité de vie en milieu rural

Ce colloque sera également l'occasion pour les participants d'assister et d'échanger lors de «cliniques de formation» divisées en trois volets: l'élaboration efficace d'une PFM, son évolution et son suivi et sa mise à jour.

De plus, cette année, s'ajoutent deux nouvelles cliniques. La première, animée par des représentants du ministère de la Famille

et des Aînés (MFA), présentera les différents programmes du ministère en matière de développement et de soutien aux PFM. Finalement, la dernière clinique, présentée par le CAMF, se traduira par des échanges et des réflexions quant à la prochaine planification stratégique de l'organisme.

La belle équipe formant le comité organisateur ne ménage pas ses efforts pour faire de ce colloque une réussite, mais également pour vous offrir un séjour des plus agréables et des plus chaleureux dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Vous êtes donc cordialement conviés à prendre part à ce 21^e Colloque, un événement annuel provincial rassembleur et fructueux au plan des idées, des échanges et des expériences partagées entre les différents milieux. ●

POUR UN QUÉBEC FAMILLE!

Voici le slogan retenu pour la 14^e édition de la Semaine québécoise des familles (SQF) qui se tiendra du 11 au 17 mai 2009.

Un Québec favorable aux familles repose sur les actions de plusieurs milieux, de nombreux intervenants et sur les familles elles-mêmes.

Afin de contribuer à un Québec Famille, la 14^e édition de la SQF veut identifier et propager des initiatives intéressantes pouvant avoir un impact sur le quotidien des familles et faciliter l'exercice des rôles familiaux. Tel est le message et l'invitation associés au slogan 2009.

Pour soutenir cette perspective, les organisateurs de la SQF offriront au début de l'année 2009 une nouvelle entrée Internet quebecfamille.org dédiée à l'idée de partager nos bons coups et offrant une visibilité aux initiatives locales, régionales et nationales.

De plus, l'organisme national promoteur de la SQF invite les responsables d'activités à travers le Québec à profiter de cette tribune exceptionnelle que constitue la SQF pour reconnaître des actions famille dans leurs milieux.

RECUEILLIR, DIFFUSER ET IDENTIFIER DES COUPS DE CŒUR...

Avec la collaboration des municipalités et des organismes et celle de ses grands partenaires nationaux, identifiez une action originale ayant un impact sur la vie des familles dans votre organisation, votre milieu de travail, votre milieu de vie, votre famille et faites-la connaître! Sous peu, vous serez invités à visiter quebecfamille.org pour donner vie à cette grande récolte nationale des bons coups «famille».

MARTIN LAROCQUE,
PORTE-PAROLE DE L'ÉDITION 2009

C'est à ce sympathique comédien, père de trois garçons âgés entre 2 et 7 ans et auteur du récent ouvrage intitulé *Papa 24 / 7* dans lequel il livre ses réflexions sur la paternité et le rôle de parent que la Semaine québécoise des familles confie le mandat de porte-parole.

Martin Larocque a accepté ce nouveau rôle avec enthousiasme, car pour lui la famille est une valeur essentielle. Le temps qu'il consacre à sa famille est le reflet de cette valeur. Parler d'un Québec Famille, de tout ceux qui s'investissent en faveur des familles c'est, pour lui, une occasion extraordinaire de construire un pont entre l'investissement personnel et collectif en faveur des familles. ●

CALENDRIER

18 février 2009
Conférence sur les familles et la lecture
www.familis.org/riopfq

27 mars 2009
Date limite de soumission des candidatures
aux Prix Action municipale et famille
www.carrefourmunicipal.qc.ca

14, 15 et 16 mai 2009
Assises annuelles de l'Union des
municipalités du Québec (UMQ),
Gatineau. www.umq.qc.ca

11 au 17 mai 2009
Semaine québécoise des familles
www.sqf.qc.ca

29 au 31 mai 2009
21^e Colloque du CAMF sur l'action
municipale et les familles. Amos
www.carrefourmunicipal.qc.ca

6 juin 2009
Fête des Voisins,
Réseau québécois de Villes et Villages
www.fetedesvoisins.qc.ca